

SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE

SICAD

Guide du Citoyen

**Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen**

Référence : - Arrêté du ministre de .....en date du .....  
tel que modifié par l'arrêté en date du.....  
(JORT n° .....du.....)

**Organisme** : Mission diplomatique ou consulaire tunisienne.

**Domaine de la prestation** : Opérations consulaires/ Navigation maritime

**Objet de la prestation** : Inscription des mouvements des marins sur le livret professionnel des gens de mer.

**Conditions d'obtention**

- Présenter le récipicé d'embarquement ou du débarquement signé par le capitaine ou l'armateur.

**Pièces à fournir**

- Livret professionnel des gens de mer ou déclaration d'identité des gens de mer, encore valable,
- Contrat d'engagement maritime signé par les deux parties ou document d'embarquement ou de débarquement visé par le capitaine ou l'armateur,
- Certificat d'aptitude physique des gens de mer .

<b>Etapas de la prestation</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Délais</b>
- Dépôt du dossier, - Etude du dossier, - Inscription sur le livret professionnel.	- La mission diplomatique ou consulaire tunisienne concernée.	Selon le cas.

**Lieu de dépôt du dossier**

**Service** : La mission diplomatique ou consulaire tunisienne concernée .

**Lieu d'obtention de la prestation**

**Service** : La mission diplomatique ou consulaire tunisienne concernée.

**Délai d'obtention de la prestation**

Selon le cas.

**Références législatives et /ou réglementaires**

- Code du travail maritime promulgué par la loi n° 67-52 du 7 décembre 1967 tel que modifié par les textes subséquents notamment la loi n° 95-59 du 3 juillet 1995(l'article 13).